

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 juillet 2004
(convocation du 28 juin 2004)

Aujourd'hui Lundi Douze Juillet Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANDEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
Mme CASTANET Anne à Mme CAZALET Anne-Marie
M. CASTEL à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CAZENAVE Charles à Mme DARCHE Michelle
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU (jusqu'à 10 h 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge

Mme ISTE Michèle à M. CORDOBA Aimé
M. JUNCA Bernard à M. DAVID J. Louis (à partir de 11 h 45)
Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère
M. LABARDIN Michel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. NEUVILLE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MILLET Thierry
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. PONS Henri à Mme PUJO Colette (à partir de 11 h 45)
M. QUANCARD Joël à Mme FAYET Véronique
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET à M. GUILLEMOTEAU (à compter de 10 h 30)
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès -
S.B.E.P.E.C. - Extension du Parc des Expositions de Bordeaux-Lac - Subvention
de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Parc des Expositions de Bordeaux-Lac propose dans sa configuration actuelle, sur une surface de 30 hectares, 65.000 m² couverts répartis en 2 halls et un parking de 18.000 places.

Les capacités d'accueil et les normes techniques des Halls 1 et 2 ne suffisent plus pour accueillir de grands salons comme Vinexpo, Vinitech, leaders mondiaux pour le vin et la viniculture, ce qui peut avoir pour effet de limiter l'effet catalyseur de ces manifestations sur l'économie locale, et par là même conduire à freiner le développement régional.

Les problèmes de capacité se posent également pour les grandes manifestations annuelles qui y sont organisées à destination du grand public comme la Foire Internationale de Bordeaux ou Conforexpo.

Aussi le lancement d'un projet de construction d'un troisième hall à intégrer au site est apparu absolument nécessaire.

L'enjeu de cette opération est de créer un outil performant pour l'agglomération bordelaise qui soit un lieu d'accueil à la hauteur des manifestations nationales et internationales ainsi que des évènements offerts sur ce site, face à la concurrence d'autres métropoles comme Lyon ou Marseille.

A la demande de Congrès et Expositions de Bordeaux (C.E.B), locataire et gestionnaire du site, la décision a donc été prise par la Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès (S.B.E.P.E.C.) propriétaire de l'ensemble, de construire un nouveau hall et de procéder à divers aménagements.

....

Le projet consiste à créer, dans l'enceinte du Parc des Expositions, un troisième hall de 12.000 m² (soit une augmentation de 20 % des surfaces couvertes), climatisé, comprenant outre l'espace d'exposition qui pourra présenter différentes configurations selon les besoins, une salle de conférences de 500 m² et divers équipements techniques. Le bâtiment sera relié par un sas au Hall 1. Sa modularité permettra l'accueil de petites manifestations, complétant l'offre du H14 et du Palais des congrès et permettra au C.E.B. d'optimiser la gestion des salons sur Bordeaux.

L'ensemble sera construit à l'emplacement des actuelles installations du Salon de l'Agriculture qui seront démolies et reconstruites en bordure des parkings, formant un ensemble en forme de U qui facilitera l'exploitation du site.

Le projet prévoit également la réalisation de bâtiments annexes et l'aménagement d'espaces extérieurs :

- un bâtiment de 600 m² couverts et une plate-forme extérieure de 800 m² pouvant accueillir des équipements techniques,
- la reconstruction du bâtiment agricole de 7.500 m² nets d'exposition,
- l'aménagement de terre-plein, parvis, espaces paysages, voiries, parkings aux abords de ces bâtiments ainsi que la réalisation des réseaux et dessertes associés aux ouvrages. Cette opération prend en compte également tous les travaux de démolition nécessaires à la réalisation de ces ouvrages.

Le calendrier prévisionnel, particulièrement serré, impose de démarrer les travaux de démolition à la clôture de la Foire Internationale de Bordeaux 2004. Le hall 3 doit en effet être disponible pour Vinexpo 2005 (du 19 au 26 juin 2005).

La S.B.E.P.E.C., maître d'ouvrage du projet, a choisi la procédure de conception/réalisation et a retenu le groupement SOCAE-FLINT.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 25.000.000 € H.T. Son financement repose sur un supplément de recettes par le C.E.B. qui couvrira le remboursement de l'emprunt que souscrira la S.P.E.B.E.C. pour 5.000.000 €, et il fait appel pour les 20 millions d'euros restants aux financements publics : Union Européenne et collectivités territoriales (Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, Communauté Urbaine de Bordeaux, Ville de Bordeaux). Les fonds Feder devraient intervenir à hauteur de 25 %, soit 5 000 000 d'€, les collectivités locales étant sollicitées pour le solde, à parts égales, dans le cadre du plan de financement suivant :

.../...

Dépenses	€ H.T	Ressources	€ H.T
Travaux :			
Travaux préalables	279 282,83	FEDER	6 250 000,00
Hall 3 + Liaison H1	12 925 366,35	Conseil Régional	3 437 500,00
		Aquitaine	3 437 500,00
Zone agricole	2 269 469,80	Conseil Général Gironde	
		Communauté Urbaine	3 437 500,00
Bâtiment stockage	618 804,30	Bordeaux	
Plateau technique	1 726 236,22	Ville de Bordeaux	3 437 500,00
Aménagements extérieurs	3 366 153,50	AUTOFINANCEMENT	5 000 000,00
Total Travaux	21 185 313,00		
Honoraires :			
Frais mandataires	770 000,00		
Honoraires concepteurs	886 500,00		
Total Honoraires	1 656 500,00		
Divers :			
SPS	14 985,00		
Bureau de contrôle	38 500,00		
AMO	225 000,00		
Etablissement programme	20 600,00		
Relevé topo	9 500,00		
Sondage sol	20 379,00		
Branchement réseaux	529 230,00		
Indemnités concours	205 504,00		
Assurance convention	20 000,00		
assistance			
Autres assurances	322 222,00		
Taxes locales	532 000,00		
Total Divers	1 937 920,00		
Aléas	220 267,00		
TOTAL GENERAL	25 000 000,00	TOTAL GENERAL	25 000 000,00

La réalisation de cette opération est primordiale pour l'avenir des principales manifestations organisées sur l'agglomération. Dans le contexte de concurrence que se livrent les territoires et les acteurs économiques, l'extension du Parc des Expositions de Bordeaux par la création du Hall 3 apparaît donc comme un projet d'envergure, indispensable aux manifestations qui font la renommée de l'agglomération et au développement de l'activité économique stimulée par les foires et les salons.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution, à la S.B.E.P.E.C., d'une subvention d'équipement d'un montant de 3.437.500 €, pour la réalisation du Hall 3 du Parc des Expositions de Bordeaux et des travaux de réaménagement du site,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite chapitre 67 article 6745, fonction 900 des budgets des exercices 2004, 2005 et 2006, à hauteur de 1.150.000 € en 2004 et 2005 et 1.137.500 € en 2006.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
27 JUILLET 2004

M. JEAN-CHARLES BRON

